À consommer & faire circuler sans modération !

PLAIDOYER POUR LES ARBRES...

Lettre ouverte de Jardins Fruités en vue de réhabiliter les arbres et par extension le végétal dans les espaces publics et privés

La fraicheur et la pluie sont revenus mais souvenez-vous ! 2026, trois épisodes caniculaires importants totalisant 53 jours de chaleur, contre 33 jours lors de l'été 2022. Auxquels il faut rajouter les pics de T° élevés que l'on a eus au printemps et en automne.

Il convient de réfléchir à ce qui peut être mis en place par chacun d'entre nous et/ou par chacune de nos collectivités, afin d'en atténuer les effets.
Les grandes villes l'ont déjà compris, ce sont elles qui en pâtissent le plus. Depuis 10, 20 ans elles ont mis en place des politiques volontaristes dans le cadre des aménagements urbains en rendant à sa juste place l'importance du végétal.
Voir info sur ce lien https://renovation-ecologique.fr/performance-energetique/vegetation-arbres-fraicheur-naturelle/

Le but de cette lettre ouverte ?
- Tirer le signal d'alarme tant qu'il en est encore temps et susciter des prises de conscience et par là même, initier des modifications significatives dans nos comportements.
- Présenter des mesures pour valoriser et développer les espaces dédiés aux arbres et à la végétation afin de lutter contre les effets du réchauffement climatique

... et si on commençait tout de suite avec une première mesure symbolique, accessible à tous et qui ne coûte rien :
=> Faire un inventaire précis des arbres en milieu urbain/semi-rural et lister ceux qui seront laissés libres de se développer sans entrave à leur développement naturel (*sauf si danger ou maladie*) **« On ne les touche plus ! »** ***(1)***

Un programme en trois points :

1 - Conserver l'existant => *Prendre conscience du « végétal » (arbres en ville ou milieu rural)*

- **Inventaire précis des arbres en milieu urbain/semi-rural**
- **Protection des grands arbres en cas de projets immobiliers *(2)***
- **Réformer l'entretien des arbres sur les voiries** communales, départementales ou nationales *(abandon de la taille sur les arbres les « délaissés » **(3)** / abandon des coupes sur de très grosses sections, taille en « crayon »,...)*
- **Respect du végétal en tant que tel** : aspect pédagogique, comprendre son architecture propre à la biologie de chaque espèce, garder sa structure intrinsèque, son aspect naturel / refuge de la biodiversité *(insectes, oiseaux, mammifères, micro-organismes, champignons...)*

2 - Agir et créer => *Mettre en place de nouveaux espaces végétalisés*

- **Programme de plantations en adaptant les espèces à l'endroit où il sera mis en place** *(place disponible, exposition,...) **(4)***

- **Créer des cheminements, espaces de repos, des tonnelles, des pergolas, végétaliser les façades.** Ce sont des aménagements largement sous employés, autant en espace public que privé
 - ⇨ Effet d'ombre et ressenti de fraicheur, alliés à l'influence reposante de l'omniprésence de la verdure, impression de nature dans son jardin ou en ville

- **Laisser de côté les aménagements «mode »** 100% liés aux plantes méditerranéennes fétiches avec environnement minéral sur gravier: sources d'accumulation de chaleur et de manque de fraicheur *(le cyprès de Provence n'a jamais fait d'ombre !! Dans le midi, ce sont les platanes, tilleuls, micocouliers qui jouent ce rôle !!!)* .

- **Les parkings en ville, en milieu rural, même près de lieux touristiques, les cours d'école** sont largement sous aménagés dans ce domaine. Quand ils le sont, des tailles sévères et régulières empêchent fréquemment les arbres de grandir davantage et de jouer à plein leur rôle de climatiseur

- **Les cimetières** peuvent accueillir des arbres à l'image des réalisations des XIXème et début XXème siècles, en humanisant ces espaces dans un meilleur rapport à la mort.

- **Mettre en place une politique « Jardin » et végétalisation en milieux urbanisés**
 - ⇨ Développer les « Permis de végétaliser » *(à condition que ces initiatives soient animées et portées par la collectivité)*
 - ⇨ Étendre les prix des maisons fleuries à des aménagements privés même non visibles de l'extérieur à condition de le lier à l'acceptation d'ouverture au public lors de journées « jardins ouverts » organisées par la collectivité.
 - ⇨ Le but est de dynamiser les initiatives individuelles qui *in fine* vont concourir à développer les espaces végétalisés.

3 - Entretenir de manière adaptée => *Pérenniser les plantations*

- **Entretien et suivi indispensable dans les deux années qui suivent.** Trop d'arbres meurent ou végètent suite à un manque d'arrosage pendant ces périodes. Un m^3 d'eau coûte moins cher qu'une deuxième plantation, sans parler du temps perdu. On plante trop grand pour un effet immédiat, mais sans accepter les contraintes liées à des transferts de ce type *(arbre de 4 à 6m de ht...)*
- **Taille adaptée :** si elle se révèle indispensable en rapport de l'emplacement, ou de la volonté d'éviter un départ trop vertical, tailler dès le début *(taille de formation)* pour éviter d'intervenir plus tard sur de grosses branches *(risque de champignons, modification de l'allure générale de l'arbre)* . Il vaut mieux étêter le sujet dans les premières années afin de privilégier le développement horizontal
- **Pour les arbustes, pratiquer la « taille raisonnée »,** globalement coût d'entretien réduit, plus grand volume végétal, aspect paysager de qualité
- **Mettre en place systématiquement le principe de perméabilisation des sols**, afin que les précipitations naturelles s'infiltrent sur place au lieu de disparaitre dans le réseau des caniveaux . Possibilité également de diriger ces eaux vers les zones de végétation
- **De nombreuses techniques existent aujourd'hui** pour retenir l'eau dans les sols et la mettre à disposition du végétal

Ces propositions sont des réflexions de bon sens & d'observation, appuyées sur des méthodes d'aménagement actuelles souvent novatrices.
Il faut agir, vite et avec méthode, plantons dès aujourd'hui pour ne pas avoir des regrets dans 10 ou 20 ans, laps de temps pour qu'un arbre devienne adulte.

Notes

(1)- Prendre en compte la notion de patrimoine végétal
Les jeunes arbres d'aujourd'hui seront les beaux arbres de demain. => Qui oserait toucher aujourd'hui à un arbre vénérable ou remarquable ? On le protège, on le signale, on le met en valeur, il devient la fierté de tous...

(2) Ex : les villes côtières méditerranéennes protègent systématiquement les végétaux de valeur sur les terrains à construire

(3) Les « délaissés » dans les rectifications de tracés routiers : ce sont des lieux très prisés pour les pique-nique des vacanciers qui cherchent... l'ombre !

(4) **-** Intérêt des arbres à port colonnaire pour s'adapter aux espaces restreints
- Choix des espèces en rapport avec les nouvelles conditions climatiques *(privilégier la diversité et les associations).* Elles sont nombreuses à être disponibles aujourd'hui sur le marché. Personne ne sait à l'avance quelles espèces vont réellement s'acclimater aux nouvelles conditions de demain
- Planter groupé. « Un arbre seul sur une place en plein soleil survit en milieu hostile » (LE UN HEBDO). Le CEREMA indique qu'une surface de 30 à 40% de couverture végétale est nécessaire à un projet d'aménagement pour ressentir un effet rafraichissant

ANNEXES

Annexe 1 - Quelques bonnes adresses

Conseils/ Études :

*** **CEREMA** référent public en aménagement, accompagne l'État, les collectivités et les entreprises pour adapter les territoires au défi climatique. Il relève des Ministères chargés de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique
www.cerema.fr/fr

*** **Agence Fréderic SEGUR : ARBRES, VILLE & PAYSAGE** pour la renaturation des villes afin de répondre à trois points essentiels : la santé et le bien-être des habitants, la qualité de l'air, et l'apports d'espaces ombragées et rafraichissants

*** Association loi 1901, **PLANTES & CITE** est un organisme national d'études et d'expérimentations sur les espaces verts, le paysage et la nature en ville. Ce centre technique assure le transfert des connaissances scientifiques vers les professionnels des entreprises et des collectivités territoriales
Plante & Cité : Ingénierie de la nature en ville
Voir : Arbres et réseaux enterrés **guide technique Racines & réseaux** de Plantes & Cité

* * * **L'ALLIANCE POUR LA RENATURATION DES VILLES** www.revalliance.org

* * * **LES ARBUSTICULTEURS** Association de professionnels pour promouvoir l'utilisation et la gestion des arbustes dans les meilleures conditions paysagères, techniques, économiques et environnementales *(taille raisonnées des arbustes)* www.arbusticulteurs.com

Annexe 2 - C'est à lire :

*** **Le UN HEBDO N° 601** Canicule , que peuvent les arbres ? *(Revue)*

*** **ETRE UN ARBRE DANS LA VILLE** Véronique Mure 2026 *(Livre)*

JARDINS FRUITES / *Centre Pierre Cardinal / Rue Jules Vallès*
43000 LE PUY EN VELAY
07 81 28 01 42 / info@*jardinsfruites.fr*
Site : jardins-fruites.fr
10 novembre 2026 / Ed 6

À consommer & faire circuler sans modération !